

QUESTIONS DE RECHERCHE

18 avril 2019
12h15-13h45
salle B108



Image: Une femme épie un couple d'amants homosexuels, peinture de la dynastie des Qing

La question de l'homosexualité dans la Chine impériale: un épisode particulier de sa criminalisation et de sa sexualisation dans la législation (1740-1911)

Prof. Laure Zhang

Département d'études est-asiatiques

De nombreuses études ont montré que la Chine est un pays ayant une longue tradition de documentation des relations « sexuelles » entre hommes. Certains chercheurs pensent qu'après la dynastie des Han (de 206 av. J.-C. à 220 apr. J.-C.), la société chinoise traditionnelle était plus ou moins tolérante vis-à-vis de l'homosexualité tant que les hommes s'acquittaient de leur devoir de perpétuer leur lignage. En fait, la Chine n'avait pas de loi spécifique traitant des relations « homosexuelles » jusqu'à la dynastie Qing, où une loi a été promulguée pour punir les relations anales (*jijian*). Cette loi marque le début de la stigmatisation juridique de "l'homosexualité" pour beaucoup de chercheurs. Mais comment et pourquoi, les relations de même sexe devinrent soudain un crime, notamment un crime sexuel, dans la Chine impériale? La loi anti-*jijian* est-elle vraiment une loi anti-homosexuelle ?

LAURE ZHANG, professeure ordinaire au Département d'ESTAS de l'Université de Genève, membre du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine, EHESS, Paris, s'intéresse particulièrement au droit chinois, impérial et moderne dans une perspective comparatiste. Elle a travaillé depuis 2000 sur la question de la peine capitale en Chine. Elle a publié de nombreuses études et participé au débat international sur ce sujet. Deux numéros spéciaux ont été consacrés à cette question sous sa direction : *The Debate on the Abolition of Capital Punishment as Applied to Economic Crimes in China* pour la revue *Chinese Sociology and Anthropology* (New York, M.E. Sharpe INC, 2009) et *The Debate on the Death Penalty in China today* pour la revue *Contemporary Chinese Thought* (New York, M.E. Sharpe INC. , 2005). Un long essai intitulé « *Reflexions sur la peine de mort* » avec la traduction de *Reflexions sur la guillotine* de **Albert Camus**, fut publié sous la forme d'un livre en 2012 avec une deuxième édition en 2015 à Taipei. La présente interrogation sur l'homosexualité en Chine provient de son séminaire mené depuis huit ans au sein du Département d'ESTAS sur « Des Crimes sexuels dans la Chine impériale ».